



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL AD HOC SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Première session

Rome, 20-22 juin 2015

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL CONSULTATIF DU COMITÉ DES PÊCHES SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES ET LES TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1–2
II. Contexte	3–6
III. Plan de travail provisoire.....	7
IV. Orientations attendues.....	8

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



I. INTRODUCTION

1. À sa dernière session, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a demandé à son Secrétaire de garantir la complémentarité entre le Comité des pêches de la FAO et la Commission, notamment pour ce qui est des ressources génétiques aquatiques¹. Elle a aussi réaffirmé qu'il était important d'inviter le Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées du Comité des pêches, lorsque celui-ci serait établi, à apporter son concours à l'élaboration de *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a, en outre, demandé à être informée, par l'intermédiaire de son Bureau, des contributions qui seraient fournies par le Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées.

2. Le présent document fournit un récapitulatif des résultats de la première session du Groupe de travail consultatif, qui s'est tenue les 1^{er} et 2 octobre 2015 à Brasilia (Brésil). La version intégrale du rapport est publiée sous la cote CGRFA/WG-AqGR-1/16/Inf.3.

II. CONTEXTE

3. L'importance que revêtent l'utilisation, la gestion et la conservation durables des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture est aujourd'hui plutôt bien reconnue et étayée mais il demeure urgent de préserver et de gérer plus efficacement la diversité aquatique actuelle si l'on veut que celle-ci contribue davantage à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens d'existence des populations. Les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture concernent des milliers d'espèces, que l'on trouve dans les océans, mers, lacs, réservoirs, rivières, fleuves, rizières et autres zones humides, ainsi que dans les installations aquacoles en mer, en eaux saumâtres ou en eau douce. Contrairement à d'autres secteurs, toutes les espèces sauvages apparentées aux espèces d'élevage sont encore présentes dans la nature.

4. La création du Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées (le Groupe de travail consultatif) et le mandat de ce dernier ont été approuvés par le Comité des pêches à sa trente et unième session, en 2014, suite à une demande formulée par le Sous-Comité de l'aquaculture, à sa septième session, et compte tenu des possibilités d'accroissement de la production alimentaire et d'amélioration des moyens d'existence qu'offrent l'utilisation, la gestion et la conservation responsables des ressources génétiques aquatiques, ainsi que les technologies associées. On trouvera le mandat du Groupe de travail consultatif à l'annexe 3 du *Rapport de la première session du Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées*².

5. Le Groupe de travail consultatif fournira une assistance à la FAO et conseillera cette dernière sur des questions en rapport avec les ressources génétiques aquatiques et les technologies correspondantes, en vue d'améliorer la coopération internationale sur la gestion des ressources génétiques aquatiques. Conformément aux pratiques courantes de la FAO applicables à la constitution d'un groupe de travail, dix experts ont été sélectionnés sur la base de leurs compétences techniques et compte tenu de considérations de sexe et de la répartition géographique. Les membres de ce groupe sont nommés pour un mandat de deux ans, qui pourra être reconduit. La liste des participants à la première session figure à l'annexe 2 du *Rapport de la première session du Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées*.

6. Le Groupe de travail consultatif a établi un plan de travail général qui englobe les activités suivantes: 1) création d'une page web dédiée aux ressources génétiques aquatiques et aux technologies

¹ CGRFA-15/15/Report, par. 64.

² CGRFA/WG-AqGR-1/16/Inf.3.

associées sur le site Web de la FAO consacré à la pêche et à l'aquaculture; 2) participation à l'élaboration de *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*; 3) participation à l'organisation du colloque de la FAO sur les biotechnologies applicables aux ressources génétiques aquatiques dans une perspective de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et d'exploitation durable des ressources; 4) examen des définitions relatives aux ressources génétiques figurant dans les glossaires de la FAO; 5) établissement d'une liste des meilleurs principes directeurs actuels et des meilleures publications sur la gestion et le transfert des ressources génétiques aquatiques; et 6) mise au point d'un plan de route à l'intention des pays concernant les conditions minimales à respecter en matière de gestion, de développement, de conservation et d'utilisation durables des ressources génétiques aquatiques.

III. PLAN DE TRAVAIL PROVISOIRE

7. Le Groupe de travail consultatif a proposé, à titre provisoire, le plan de travail suivant:

- approbation des membres du Groupe de travail;
- première session (Brésil, octobre 2015);
- présentation de la biographie des membres du Groupe de travail;
- création d'un répertoire partagé;
- liste des publications et liens pertinents;
- création de la page web;
- mandat concernant les documents de référence thématiques;
- assistance technique dans le cadre de l'élaboration des rapports nationaux;
- conseils concernant l'analyse des rapports de pays;
- définitions intéressant les ressources génétiques aquatiques figurant dans les glossaires de la FAO et propositions d'amélioration;
- examen du projet de rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde;
- élaboration d'un projet de plan de route;
- perfectionnement du plan de route;
- promotion du rapport sur l'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde;
- liens avec le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques;
- réunion intersessions (par vidéoconférence, selon les fonds disponibles);
- révision du plan de travail (selon les ressources disponibles);
- deuxième réunion (en République islamique d'Iran, sous réserve de confirmation, en octobre 2017).

IV. DÉCISIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À PRENDRE

8. Le Groupe de travail souhaitera peut-être:

- prendre note du plan de travail provisoire proposé par le Groupe de travail consultatif et formuler des observations à ce sujet;
- recommander à la Commission d'inviter à nouveau le Groupe de travail consultatif à apporter son concours à l'élaboration du rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.